

Jeudi, 16 septembre 2004

**TEXTES ADOPTÉS****P6\_TA(2004)0009****Tribunal pénal international de l'ex-Yougoslavie \*****Résolution législative du Parlement européen sur la proposition de règlement du Conseil instituant certaines mesures restrictives à l'appui d'une mise en œuvre effective du mandat du Tribunal pénal international de l'ex-Yougoslavie (TPIY) (COM(2004)0348 — SN 2057/2004 — C6-0041/2004 — 2004/0114(CNS))**

(Procédure de consultation)

*Le Parlement européen,*

- vu la proposition de la Commission au Conseil (COM(2004)0348) <sup>(1)</sup>,
  - vu l'orientation du Conseil (SN 2057/2004),
  - vu les articles 60 et 301 du traité CE,
  - vu l'article 308 du traité CE, conformément auquel il a été consulté par le Conseil (C6-0041/2004),
  - vu l'article 51 de son règlement,
  - vu le rapport de la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures (A6-0006/2004);
1. approuve l'orientation du Conseil fondée sur la proposition de la Commission COM(2004)0348;
  2. invite le Conseil, s'il entend s'écarter du texte approuvé par le Parlement, à en informer celui-ci;
  3. demande au Conseil de le consulter à nouveau, s'il entend modifier de manière substantielle la proposition de la Commission;
  4. charge son Président de transmettre la position du Parlement au Conseil et à la Commission.

<sup>(1)</sup> Non encore publiée au JO.

**P6\_TA(2004)0010****Organisation de l'aviation civile internationale (OACI)****Résolution du Parlement européen sur la 35<sup>e</sup> session de l'Assemblée de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), du 28 septembre au 8 octobre 2004***Le Parlement européen,*

- vu la trente-cinquième session de l'Assemblée de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) qui se tiendra du 28 septembre au 8 octobre 2004 à Montréal (Canada),
- vu le projet de texte A35-WP/77 proposant le remplacement de la résolution A33-7 de l'Assemblée de l'OACI, notamment son appendice I intitulé «Mesures fondées sur le marché relatives aux émissions des moteurs d'aviation»,